

ASSURANCE HOCKEY		MAXIMUM
Assurance responsabilité civile générale	<i>Limite de 5 000 000 \$ par événement</i>	
Assurance responsabilité civile complémentaire	<i>Limite de 5 000 000 \$ par événement</i>	
Responsabilité civile des locataires		5 000 000 \$
Erreurs et omissions	<i>Limite de 2 000 000 \$ par événement</i>	
Exception relative aux maladies transmissibles		250 000 \$ par réclamation
Invalidité totale permanente		40 000 \$
Indemnité en cas de décès (découlant directement de la pratique du hockey) ou de mutilation par accident		20 000 \$
Couverture de 50 000 \$ pour le remboursement des frais médicaux engagés en raison d'un accident, qui s'applique à :		
Médicaments d'ordonnance, infirmière autorisée, services ambulanciers agréés (liés au hockey). (Ambulance : 5 000 \$ max.) (Sous-limite pour l'inf. aut. : 50 \$/h - 5 000 \$ max.)		INCLUS
Appareils auditifs, béquilles, attelles, plâtres, bandages herniaires, orthèses (ordonnances délivrées par un médecin autorisé)		INCLUS
Appareils orthopédiques		1 000 \$
Psychothérapie		5 000 \$
Physiothérapeute autorisé (75 \$ par traitement)		1 000 \$
Chiropraticien autorisé (75 \$ par traitement)		1 000 \$
Podiatre/podologue/ergothérapeute autorisé (75 \$ par traitement)		1 500 \$
Neuropsychologie (75 \$ par traitement)		1 000 \$
Ostéopathe autorisé/acupuncture/massothérapie/thérapie sportive (75 \$ par traitement)		1 000 \$
Indemnité en cas de fracture (tableau de pourcentage des paiements)		2 500 \$
Tests diagnostiques (IRM, tomodensitogramme, etc.)		1 000 \$
Indemnité de deuil		5 000 \$
Indemnité de deuil – Maladie		500 \$
Assurance-soins dentaires pour les joueurs (protection faciale complète – port du protège-dents non requis)		2 000 \$
Assurance-soins dentaires pour les joueurs (demi-visière et casque, port du protège-dents)		1 500 \$
Assurance-soins dentaires pour les gardiens de buts (masque homologué CSA, protection faciale complète – port du protège-dents non requis)		2 000 \$
Assurance-soins dentaires pour les arbitres		2 000 \$

Les joueurs inscrits à CARHA Hockey reconnaissent le risque de se blesser en jouant au hockey. Toutes les prestations disponibles en vertu de l'assurance de CARHA Hockey sont fournies par Game Day Insurance Inc, Trinity Underwriting Managers Ltd. et AIG Compagnie d'assurance du Canada et sont assujetties aux conditions réelles de la police d'assurance. Ltd. et AIG Insurance Company of Canada et sont soumises aux conditions de la police d'assurance en vigueur pendant la période d'adhésion.